

CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES INDUSTRIELS DES TECHNOLOGIES DES SURFACES



PRODUCTION ECOLOGIQUE

1. Gérer et optimiser les consommations d'eau et d'énergie

Optimiser (minimiser) la consommation d'eau dans la globalité de la chaîne

Maitriser les consommations d'énergie

Prendre en compte les Meilleures Techniques Disponibles lors des renouvellements de machines et d'installations

2. Gérer et diminuer les nuisances de l'activité

Réduire la production de déchets industriels

Minimiser les rejets atmosphériques

Privilégier des procédés générant une faible empreinte environnementale

3. Diminuer l'empreinte environnementale dans la chaîne d'approvisionnement

Sélectionner des fournisseurs responsables

Grouper les transports

Privilégier les filières de valorisation de déchets

PRODUCTION RESPONSABLE

4. Améliorer la rentabilité de l'entreprise

Réaliser des investissements durables

Etablir une politique de développement et de relation durables avec ses partenaires

Etablir une politique tarifaire juste et équitable avec tous ses partenaires

5. Qualité

Faire de la qualité des produits vendus, une priorité

Suivre une démarche d'amélioration continue

Apporter aux clients conseil et expertise

6. Gestion et prévention des risques

Prendre en compte les risques lors du développement ou de l'installation d'équipements

Assurer les risques identifiés

Mettre en place une démarche de management des risques

SOCIAL ET SOCIETAL

7. Accroître les connaissances

Faire progresser les compétences et enregistrer les méthodes ou les savoirs faire

Former des apprentis et des stagiaires

Capitaliser les connaissances

8. Assurer de bonnes conditions de travail et d'ambiance dans l'entreprise

Etre bienveillant et respectueux dans les relations avec les collaborateurs et les fournisseurs

Favoriser l'équité, promouvoir la diversité

Prendre en compte la pénibilité des travaux

9. Valorisation de la profession

Participer activement au rayonnement de la profession,

S'engager dans une démarche d'excellence industrielle

Participer activement aux actions du syndicat professionnel